

Conseil communal du 25 août

Interpellation citoyenne

Un citoyen a mis l'accent sur la nécessité de retransmission en direct des débats du Conseil communal, ainsi que leur archivage sur le site de la Ville. De nombreux citoyens témoignent de leur intérêt en assistant sur place aux discussions. Ces séances s'étendant sur plusieurs heures, une partie du public quitte alors la salle avant même que les points qui les intéressaient ne soient abordés. Ce qui pose un souci en termes d'accessibilité à l'information et à la participation citoyenne. Toujours selon lui, le coût technique de cette mesure ne devrait pas constituer un obstacle.

Le bourgmestre Bernard DE RO (Les Engagés) s'est dit touché par cette interpellation, rappelant son engagement personnel en faveur d'une meilleure transparence, depuis son début de mandat de conseiller communal en 2018.

Sollicitée en 2020 par le groupe Défi, la majorité avait estimé que le coût de retransmission en direct (15.000€) était excessif. En septembre 2022, les trois groupes de l'opposition (PluS, Défi et Les Engagés) réclamaient à leur tour davantage de transparence, par le biais d'une tribune commune. A l'époque, le Collège avait été interpellé sans succès. Bien que repris dans le PST de la précédente mandature, le projet de la retransmission du Conseil communal a été abandonné à mi-mandat pour deux raisons : lors du confinement en 2020, une inflation de demandes d'interpellations, « *certaines se voyant à la télévision et voulant prolonger les débats à l'envi* » avait été constatée. De plus, le nombre de connexions avait été jugé trop faible par rapport à l'investissement financier.

Pour en revenir à la majorité actuelle, le Bourgmestre Bernard DE RO a donc confirmé un grand tournant avec la majorité en place : le souhait d'une plus grande transparence et participation citoyenne. Depuis décembre 2024, les compte-rendus des Conseils communaux sont plus étoffés sur le site de la ville que dans le bulletin communal où le manque de place fait défaut.

La promesse de diffuser les conseils communaux est concrétisée par une fiche action dans le PST (Plan Stratégique Transversal) qui sera présenté lors du Conseil communal du 22/09 sous la fiche 094. L'idée sera que chaque citoyen puisse suivre la diffusion et consulter en ligne le point de la séance qui l'intéresse : une sorte de shopping démocratique. Cette action prioritaire du Collège pourra être déclinée dans le courant de l'année 2026-

Prestations de serment

Rudy WYBO (PluS) a prêté serment pour remplacer momentanément Victoire SCOREY (PluS) dans son rôle d'Echevine. Manon ROCHEFORT (PluS) lui a emboîté le pas pour rejoindre le rang des conseillers communaux.

Finances

Les résultats du compte de l'année 2024 ont été présentés par le Directeur financier et approuvés à l'unanimité. Les bonis sont de 1.871.314,36 euros à l'exercice propre, et de 12.349.996,14 euros.

La modification budgétaire 2025 a été présentée par l'Echevine des Finances Axelle VALEMBOIS (Les Engagés). Le résultat à l'exercice propre est à l'équilibre, malgré une

diminution significative des prévisions de recettes des additionnels au précompte immobilier. L'Echevine a mis en évidence les projets prioritaires du Collège communal, en chiffrant les montants prévus pour le SDCG (schéma de développement communal global) et pour l'auteur de projet dans le cadre de la rénovation du Waux-Hall. Le groupe MR s'est prononcé contre la MB1. Le groupe MCN, exprimant également des inquiétudes, s'est quant à lui abstenu. Marie Lecomte (indépendante) a choisi l'abstention lors du vote.

Germain DALNE (MR) a reproché au Collège de ne pas jouer carte sur table et de donner l'impression de prendre des décisions. Il a déploré que les provisions diminuassent déjà et relevé un manque d'anticipation quant à la problématique du CPAS (cotisation de responsabilisation). Enfin il a estimé que ce budget était le fruit d'une difficile négociation à trois partis.

Pour Gaëtan THIBAUT (MCN), cette MB1 illustre une gestion défensive. Elle doit devenir proactive. Divers investissements sont selon lui bien utiles (SDCG, rénovation de l'Académie et le l'Hôtel de Ville, etc.) mais limités. Nivelles a besoin d'ambition. Notamment via son plan d'embauche : l'administration est sous tension et ses équipes surchargées. Le conseiller communal a néanmoins félicité le Collège pour sa réaffiliation aux Territoires de la Mémoire ainsi que pour le budget de 3.000 euros consacré au subsidie humanitaire.

Pierre HUART (MR) a pointé du doigt l'absence de deux dossiers urgents dans le budget. Le premier étant la fin du bail de la Maison de la Laïcité à la rue des Brasseurs (juin 2026) et la mise en conformité du bâtiment. Le second concernant le Parc de la Dodaine : les berges de l'étang sont rongées par les rats et posent un problème de sécurité, malgré la pose à certains endroits de barrières nadar.

En réponse aux diverses critiques, Axelle VALEMBOIS a affirmé que le PST permettait au Collège de voir de quels moyens il disposait, en collaboration avec tous les services de la Ville. Concernant la dégradation financière relevée par l'opposition, elle a répondu qu'il avait fallu puiser dans ce qui avait été laissé par la majorité précédente. Entre autres, des bâtiments et voiries en mauvais état.

Le président du CPAS Robert VERTENUEIL (PluS) a pris la parole au sujet de la cotisation de responsabilisation du CPAS. La situation est commune à de nombreuses villes wallonnes et on constate une précarisation de la société. Il n'est donc pas question de sacrifier les missions de l'organisme public.

Bornes électriques

L'Echevine de la Mobilité Axelle VALEMBOIS a confirmé la participation de la Ville quant à la mise à disposition gratuite d'emplacements de parking avec bornes de charge pour les véhicules électriques. Nivelles est confrontée à un problème de capacité électrique, ce à quoi travaille actuellement la société Orès (renforcement des cabines). Les 7 emplacements prévus ne sont pas figés, qu'il s'agisse du lieu ou de leur nombre.

Les Petits Riens

La convention entre la Ville et l'asbl - pour la collecte du textile par conteneurs - a été approuvée à l'unanimité.

Bien-être animal

Les conventions tripartites ont été approuvées à l'unanimité, entre la Ville et les asbl Un toit pour eux et Cosy cats.

Schéma de développement communal global

Pascal RIGOT (Ecolo), Echevin de l'Aménagement du Territoire, a rappelé l'ambition de ce plan global qui va fixer les grandes orientations pour le développement de la ville : mieux organiser l'espace, soutenir le commerce et l'économie locale, améliorer le cadre de vie et la mobilité. Le Bureau d'études sera chargé de réaliser un avant-projet, avec l'aide d'un Comité de suivi (composé d'élus de chaque groupe, de l'auteur de projet in BW, des secteurs associatifs et autres représentants), tout en se basant sur le diagnostic établi par In BW. Il sera également question d'un rapport sur les incidences environnementales. Trois réunions citoyennes seront organisées au cours de l'élaboration du projet, pour une participation maximale de la population. L'objectif est de pouvoir mettre en application ce SDCG pour la fin de l'année 2028.

Le groupe MR, à l'instar de Pierre HUART et Valérie DE BUE (MR) a exhorté le Collège à raccourcir les délais, afin d'éviter un immobilisme de la Ville pour les 4 prochaines années.

Germain DALNE souhaiterait que la phase 1 d'analyse contextuelle, qui se chiffre à 60.000 euros (soit 15 % du budget), soit supprimée du cahier des charges car elle n'apporte pas de plus value. Et d'ajouter qu'il est excessif de payer 400.000 euros pour une SDC qui n'est finalement qu'une carte avec des couleurs et reste indicative (aucune obligation légale de s'y conformer).

Gaëtan THIBAUT a réaffirmé le soutien de son groupe (MCN) envers le SDCG qui permet d'avoir une vision à long terme de ce qu'on veut pour notre ville.

Collaboration Ville-CPAS

A une possible intégration du CPAS aux institutions communales évoquée par Pierre HUART (MR), le Président du CPAS Robert VERTENUEIL (PluS) a répondu que le Collège n'était pas contre le fait d'envisager une fusion, mais les précisions restent insuffisantes à ce stade. Trois critères devraient être respectés le cas échéant : une situation plus efficace qu'avant, la qualité des services ne doit pas être mise à mal, et enfin, le CPAS doit rester non politisé (notamment afin de garantir la confidentialité des dossiers).

Budget participatif à Baulers

Nathalie PIRET (MCN) a souhaité connaître l'état d'avancement du projet.

Pascal RIGOT, Echevin en charge de la Participation a confirmé qu'une réunion s'était tenue le 30 juin, mais que le représentant de l'asbl Du côté des champs (auteur de projet) étant absent, une nouvelle réunion sera organisée. Quoi qu'il en soit, les propositions formulées lors de la réunion étaient intéressantes, et l'idée d'intégrer l'agent de quartier à l'avenir est bonne.

Lutte contre l'alcoolisme

En réponse à Gaëtan THIBAUT (MCN), le Bourgmestre Bernard DE RO est revenu sur la campagne lancée en juin dernier (conférence de presse, articles et affiche), portant sur l'interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique. Des contacts ont également été pris avec la Fédération des Scouts Catholiques pour gérer les débordements liés à la boisson.

Le 28 septembre, le Publitour – camion itinérant – ira à l'encontre des unités scoutes à la Tour de Guet, avec une action ciblée sur la consommation d'alcool et de produits psychotropes. Le 10 septembre, le Bourgmestre rencontrera la Police et les écoles pour mettre en place la sensibilisation adéquate. Seront également concernés les clubs sportifs.

Etat des trottoirs

Gaëtan Thibaut (MCN) a souhaité savoir si un plan de rénovation des trottoirs était prévu, rappelant la chute d'un homme fin juillet dans la rue de Soignies. Le Bourgmestre Bernard DE RO a précisé que le passage répété des véhicules depuis/vers les garages entraînaient des dégradations, qu'il incombe au propriétaire de réparer. De préciser que le PST prévoit de réhabiliter au moins 5km de trottoirs sur l'ensemble du territoire, avec des segments prioritaires car fortement endommagés.

Pharmacie militaire

Dans le cadre du renforcement militaire belge, le site nivellois devrait accueillir 650 militaires d'ici 2030. Germain DALNE (MR) a souhaité savoir comment le Collège allait gérer cette problématique (logements et travaux). Le bourgmestre Bernard DE RO a précisé que les travaux devraient être supportés par les militaires. Quant aux logements, la majorité des militaires ne résident pas à Nivelles, mais le sujet sera abordé ultérieurement avec le chef de corps 5 EMI. L'objectif est que ces personnes s'intègrent à la ville.

Rue du Wichet

Germain DALNE a questionné le Collège sur les dégradations du mur relevées au fond de la rue. L'Echevin des Travaux Charles GOURDIN (Les Engagés) a répondu qu'un maçon avait été désigné à la Ville. Il faudra également réfléchir au problème des jeunes qui souhaitent escalader le mur.

Attitude d'un conseiller communal

Etienne LAURENT (Les Engagés) a évoqué l'incident qui s'est déroulé fin août sur un chantier communal : un conseiller communal avait pris l'initiative de monter sur l'échafaudage installé sur place. Ce comportement (pas d'équipement de sécurité ni d'autorisation préalable) est inapproprié et contraire à la réglementation. Il a ajouté qu'il était important que l'accès aux lieux communaux, qu'il s'agisse de bâtiments ou de chantiers, soit accompagné, de manière à permettre un travail en pleine quiétude de chaque intervenant. Le Bourgmestre Bernard DE RO a été dans ce sens, affirmant qu'un élu doit montrer l'exemple, et qu'un courrier avait été envoyé au mandataire pour lui rappeler les prescrits légaux.

Bulles à vêtements

Au problème des dépôts sauvages soulevé par Benoît GIROUL (MR), l'Echevin de l'Environnement Pascal RIGOT a indiqué que Nivelles comptait 10 conteneurs (asbl Terre et Les Petits Riens) dont la liste est renseignée sur la site de la Ville. Par ailleurs, le ministre COPPIETERS a été contacté et a précisé qu'il trouverait des solutions financières sur le court terme. Pour les actions à venir, l'édito de septembre est consacré à ce sujet, en page 2. D'autres actions seront menées en lien avec le « zéro déchet », notamment via le service Environnement. Sans oublier l'initiative privée Repair Café qui a lieu tous les premiers dimanches du mois.

Avenir de l'enseignement communal

Margaux NOTHOMB (MR) a interrogé Céline SCOKAERT (PluS) au sujet de la dénatalité qui inquiète particulièrement les directions d'écoles en Brabant wallon. L'Echevine de l'Enseignement a répondu que cette problématique, qui est une réalité à l'échelle nationale, ne devait en aucun cas servir de prétexte pour réduire l'école à une logique purement comptable. L'approche qualitative est le maître mot de la majorité, centrée sur l'enfant et la qualité pédagogique. Et les chiffres lui donnent raison puisque la population scolaire nivelloise a augmenté de plus de 4 % dans les écoles communales. Preuve qu'elles restent attractives et répondent aux attentes des familles. Elle a ensuite rappelé que le projet Val de Thines n'était pas abandonné mais pour l'instant à l'étude.